Le témoin raconte ensuite à sa façon les manifestations de Marseille.

Me Evain demande la confrontation de M. Morinaud et du commissaire de police de Marseille.

Comme le président refuse, l'avocat déclare qu'il va déposer des conclusions.

On entend encore divers témoins de Guérin, entre autres MM. Papillaud, de la *Libre Parole*, Symian, député de Saône-et-Loire, Mme Panier.

Cette dame a mis tant d'action à défendre Guérin qu'à sa sortie de la salle elle fut prise d'une violente attaque de nerfs et tomba sur le parquet.

Elle a reçu les soins du médecin du Sénat.

Protestations des accusés

Au moment où M. Fallières donne l'ordre d'introduire de nouveaux témoins, les accusés protestent vivement. Ils font remarquer que les juges sont sortis en grand nombre et disent qu'on ne peut continuer les débats dans ces conditions.

— C'est un scandale ! s'écrie l'accusé Godefroy.

M. Fallières, pour clore l'incident, se décide à lever la séance.

Lundi, audience publique à 1 h. 1/2

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 16 décembre. — La Commission du budget a reçu aujourd'hui les propositions du ministre des Travaux Publics tendant à augmenter de 5 millions le chapitre 65 relatif au matériel roulant des chemins de fer de l'Etat.

L'examen de ces propositions a été réservé et la commission a décidé d'entendre à ce sujet les ministres des travaux publics et des finances.

La commission a repoussé divers projets de subvention à un théâtre lyrique populaire à Paris.

Par contre, elle s'est montrée favorable au principe de subvention à accorder aux théâtres de province qui monteraient des œuvres nouvelles et suffisamment artistiques, mais elle ne s'est pas prononcée catégoriquement sur cette question dont elle veut laisser juge la chambre toute entière.

Les Congrégations et le Fisc

Brest, le 16 décembre. — En vertu d'un jugement du tribunal de Quimper rendu à la requête du directeur général de l'enregistrement contre la congrégation des Sœurs de l'Adoration perpétuelle, dont la maison-mère est à Quimper, et contre une succursale à Brest qui s'est refusée de payer les droits d'accroissement depuis le mois d'avril 1895 jusqu'au 31 décembre 1896, soit 2,797 fr., M. Helloy, huissier à Brest a saisi trois terrains servant de pâturages, qui seront vendus à une prochaine audience du tribunal de Brest.

DOYEN DE FACULTÉ SUSPENDU

Aix-en-Provence, 16 décembre. — A la suite d'un conflit survenu au sujet de la demande de transfert des facultés d'Aix à Marseille et des paroles blessantes pour la population, prononcées au conseil académique par M. le doyen Bry, le ministre de l'instruction publique a suspendu ce professeur pour trois mois.

Nouvelles de l'extérieur

LA GUERRE

entre le Transvaal et l'Angleterre

Le général Buller a parlé enfin, et c'est pour annoncer un revers.

Les bruits répandus par les spéculateurs au sujet de la délivrance de Ladysmith, des marches secrètes et des mouvements savants qu'on prêtait au généralissime des armées britanniques au sud de l'Afrique, tout cela s'écroule devant la brutalité des faits.

Toutes les forces anglaises du Natal étaient rassemblées au camp de Chieveley ; toutes ont pris part à l'affaire de la Tugela, qui a eu lieu le 15 décembre et qui, suivant l'expression même du général Buller, constitue un revers sérieux pour les forces britanniques.

Sans doute, cet insuccès ne saurait en rien faire préjuger des opérations qui vont se succéder dans le Natal, mais il est d'un fâcheux effet moral pour les troupes anglaises, qui attendaient de si merveilleux résultats de l'entrée en scène du général Buller.

LA DÉFAITE

du général Buller

(Nouveaux détails)

On a vu hier, dans nos informations de dernière heure, que le général Buller, généralissime des troupes anglaises dans l'Afrique du Sud, avait subi une grave défaite aux environs de Colenso et que les Boers lui avaient capturé onze canons.

Voici le texte intégral de la dépêche envoyée hier au War Office par le général Buller. Ce télégramme confirme entièrement notre information d'hier et prouve que nous avons été, une fois de plus, exactement et rapidement renseignés.

La dépêche officielle

Camp de Chieveley, 15 décembre, 8 heures 20. — Regrette d'annoncer revers sérieux.

Ce matin à quatre heures, j'ai quitté mon camp, près de Chiéveley, avec toutes mes troupes. Sur la Tugela, il y a deux endrois où l'on peut passer à gué, et je me proposais de forcer le passage de la rivière à l'un de ces deux endroits qui sont séparés par une distance d'environ deux milles.

J'avais l'intention de forcer le passage avec une brigade appuyée par une brigade centrale. Le général Hart devait attaquer à gauche, le général Hildyard, sur la route à droite, et le général Littleton, au centre, pour appuyer les deux.

Je ne tardai pas à me convaincre que le général Hart ne parviendrait pas à forcer le passage, et je lui donnai l'ordre de se retirer. Il avait attaqué avec la plus grande bravoure, et son premier bataillon, les Connaught-rangers, a subi des pertes élevées. Le colonel Brooke a été grièvement blessé.

J'ai donné ensuite au général Hildyard l'ordre de s'avancer, ce qu'il fit, et son premier régiment, le East-Surrey, occupa la station de Colenso et les maisons situées près du pont.

On me dit alors que toute l'artillerie que j'avais envoyée à l'appui de cette attaque, deux batteries de campagne et six canons de marine à tir rapide, le tout commandé par le colonel Long, s'était avancée près de la rivière pour être à portée effective.

Soudain, l'ennemi embusqué ouvrit un feu nourri à bout portant. Tous les chevaux de l'artillerie furent tués et les artilleurs ont dû rester à pied auprès de leurs pièces.

Une partie de nos troupes se sont abritées dans un « donga », et on fit des efforts désespérés pour sauver les pièces d'artillerie, mais sous le feu effroyable, on n'a pu sauver que deux pièces.

Le capitaine Schofield et certains artilleurs se sont particulièrement bien conduits.

Plusieurs artilleurs-conducteurs, étant blessés, j'ai renoncé à une nouvelle tentative.

Etant d'avis qu'il serait inutile de sacrifier des vies à de nouvelles tentatives de forcer le passage sans appui d'artillerie, j'ai donné l'ordre de la retraite, qui s'est effectuée en bon ordre.

Pendant toute la journée, des forces considérables ennemies menaçaient mon flanc droit. Ces forces furent tenues en échec par les troupes montées, sous le commandement de lord Dundonald, et par une partie de la brigade du général Barton.

Les troupes, qui ont dû supporter une chaleur accablante, se sont conduites d'excellente façon.

Nous avons abandonné dix canons et un autre a été détruit par le feu de l'artillerie ennemie.

Je crains que les pertes de la brigade du général Hart ne soient considérables. J'espère, toutefois, que la proportion d'hommes grièvement blessés ne sera pas élevée.

Les 13e et 77e batteries de campagne ont également subi des pertes.

Nous nous sommes retirés dans notre camp de Chieveley.

L'artillerie des Boers

On vient de voir que les troupes républicaines du Natal ont pris 10 canons aux Anglais. S'ils peuvent se procurer de munitions pour ces pièces, cet appoint leur sera utile.

La *Gazette Nationale* de Berlin dit savoir de source autorisée que le Transvaal possède 8 canons Krupp de cm. 5, 15 canons du Creusot de même diamètre, 8 ou 9 canons de campagne Maxim-Nordenfeldt, 21 Maxim automatiques de 3 cm. 7, 8 obusiers de campagne, 4 de Krupp et 4 du Creusot, de 12 cm. 4 canons de montagne de 3 cm. 7 de fabrication Krupp, 4 canons du Creusot de 15 cm. En tout, avec d'autres pièces de vieux modèles, 80 ou 90 pièces.

Durant ces dernières années, le Transvaal aurait acheté 40.000 fusils Mauser et 25 millions de cartouches, plus un grand nombre de fusils Martini-Henry.

La gravité de la défaite

La terrible série des revers des armes anglaises continue dans l'Afrique du Sud. Pas un seul des généraux n'aura échappé à cette fatalité et cette fois-ci le cycle des malheurs s'achève par la défaite du généralissime en persone. Sir Redvers Buller, à son tour, doit télégraphier, avec cette franchise honnête, mais dont l'expression devient monotone dans la bouche des commandants anglais : « Regrette d'annoncer revers sérieux ».

C'est, en effet, un très grave succès que celui que vient d'essuyer ce général en qui l'Angleterre mit sa foi, et aux mains duquel elle a confié un effectif plus considérable de troupes que Wellington n'en ont dans la péninsule ibérique ou à Waterloo, ou qu'aucun commandant en chef n'en obtint au cour des guerres de ce siècle. C'est un triste début.

L'effet moral en sera doublé par la qualité du vaincu, par la longue attente qui précéda son entrée en scène, par la suite dramatique des revers que celui-ci ne fait que continuer.

Pour Ladysmith et le général White les conséquences de cet échec peuvent être plus graves encore que pour Dimberley et le colonel Keksewitch la défaite de lord Methuen.

Cette nouvelle disgrâce de la fortune rend tout ensemble plus propable et plus funeste pour la cause anglaise la chute de ces villes assiégées. Après cette série ininterrompue de revers, on a quelque peine à se figurer quelles seraient les conséquences d'une capitulation portant sur un corps considérable de l'armée britannique.

En dehors même de la situation proprement militaire que cette défaite achève de compromettre sur tous les points, en Natalie comme au nord et à l'ouest de la colonie, le retentissement de cette nouvelle victoire des Boers va être immense parmi leurs congénères.

S'il est vrai, comme tout l'indique, que l'insurrection a déjà embrasé des districts entiers, il est à croire qu'elle va se propager avec une rapidité foudroyante.

Un tel incendie sur les derrière de l'armée anglaise serait, au point de vue stratégique, un péril incomparable ; au point de vue politique, ce serait pour l'Angleterre une infortune sans nom et une source de faiblesse effrayante.

En tout état de cause, cette nouvelle va achever de jeter le discrédit sur la stratégie et la tactique de l'Etat-Major britannique. Sir Redvers Buller, pas plus que lord Methuen ou le général Gatacre ou le général White, n'a su s'éclairer. Le mot d'ordre semble être de foncer droit sur l'ennemi, de se battre bravement, de faire toujours des attaques de front et de négliger le contact avec l'ennemi d'une nuée d'éclaireurs autant que la lecture des cartes.

On reconnaît cet état d'esprit : c'est celui d'officiers et de troupes qui ont fait leur apprentissage de la guerre contre des peuples sauvages.

L'Angleterre se préoccupe avant tout d'accroître l'effectif de ses troupes en Afrique. Quand la sixième division y sera arrivée, elle y aura, sans les pertes, mais avec les contingents locaux, 120,000 hommes.

La 6e division se mobilise à Aldershot ! soit 20,000 hommes de plus en février. Après cet effort, il semble que le système britannique soit à bout. On ne peut songer à dégarnir le Royaume-Uni de toute garnison de réguliers. La milice ne saurait donner beaucoup d'hommes sans désorganiser la vie industrielle du pays. Les volontaires sont faits pour le service de défense locale.

S'il faut, malgré les promesses faites au Parlement, recourir à l'armée des Indes, il y a là un péril grave, de même qu'à épuiser la marine en lui faisant trop d'emprunts.

M. Chamberlain ne se doutait pas, en déchaînant cette guerre, qu'il allait révéler l'étrange insuffisance des forces du colosse britannique.

Effervescence au Cap

Capetown, 16 décembre. — Le désastre de Colenso a produit une émotion énorme au Cap. Une grande effervescence règne dans la ville : on s'attend à des troubles.

Quantité d'Anglais font leurs préparatifs pour quitter la colonie. Les nouvelles du théâtre de la guerre confirment que les troupes anglaises sont harassées et que la démoralisation commencerait à s'emparer d'elles.

L'ÉMOTION EN ANGLETERRE

Londres, 16 décembre. — On convient ici que la défaite de sir Redvers Buller est la plus sérieuse de toutes celles qu'ont subies les armes anglaises en Afrique australe.

L'émotion est très grande : on espérait tant du général en chef.

Les Anglais restent calmes extérieurement du moins, mais au fond ils sont très touchés et leur amour-propre est cruellement blessé.

Les ordres pour la préparation de la huitième division viennent d'être lancés.

Les journaux recommandent le calme et résolution de continuer la lutte à tout prix.

Le Times dit :

— Depuis la grande rebellion des Indes, nous ne nous étions pas trouvés dans une situation si pénible ; il est impossible de se former une idée exacte du résultat de ce malheureux engagement ; on ne nous explique pas pourquoi les autres armes ne sont pas venues au secours de l'artillerie.

Une chose est certaine, c'est que, pour le moment, le général Buller est aussi complètement paralysé que le sont les généraux Methuen et Gatacre.

Le coup est terrible et le devoir du gouvernement et de la nation est de montrer que la défaite d'hier du général Buller ne saurait briser leur résolution de mener cette guerre à bonne fin.

Le Standard écrit :

La nouvelle de la défaite du général Buller a sans nul doute aggravé nos difficultés ; cette défaite a été reçue, comme les autres défaites, avec calme et dignité.

Le journal admet que les Boers ont donné aux généraux anglais d'excellentes leçons de tactique ; mais, dit-il, il est inutile d'accuser nos généraux d'incapacité absolue parce qu'il y a eu deux ou trois erreurs de commises. Nos pertes ne sont pas assez importantes pour justifier la moindre symptôme de découragement. La nation, ajoute-t-il, se montre plus calme et plus résolue que jamais. »

La Daily Chronicle dit que trois défaites, dans quelques jours, ont fait de cette semaine la plus désastreuse de la campagne.

Ce journal espère que les généraux réparerons leurs défaites. Il peut y avoir une erreur de commise, dit-il, mais ce n'est pas le moment d'offrir des boucs émissaires à l'indignation nationale.

Dans son article militaire, la Daily Chronicle dit :

On n'a pas le courage de se livrer à des conjectures sur cette désastreuse journée : le général en qui nous avions le plus de confiance a échoué dans une entreprise de laquelle dépendait tout l'avenir de la campagne.

Le journal demande l'envoi de 150,000 hommes et ajoute que ce n'est pas le moment de se décourager.

Le « Morning Post » dit que l'envoi des 6e et 7e divisions va permettre de faire un nouvel effort dans l'Afrique du Sud, mais ce n'est pas suffisant ; il faut réparer les pertes subies par l'artillerie.

On croit que les dépêches du général Buller n'ont pas été communiquées en entier ; que des détails complémentaires seront donnés lorsque les familles des officiers tués ou blessés auront été prévenues.

Un courrier spécial a été envoyé à la Reine.

On dit que l'émotion de la souveraine, en apprenant le nouveau désastre, a été considérable.

Réunion des ministres

Les journaux du soir annoncent qu'à la suite de la nouvelle de la défaite de sir Redvers Buller, lord Salisbury a convoqué les ministres qui se sont réunis cet après-midi, M. Chamberlin était absent.

On garde le plus grand secret sur les questions qui ont été examinées dans ce conseil des ministres.

NOUVEL ECHEC

du général Methuen

Les journaux du soir publient la dépêche suivante :

Capetown, 15 décembre. — Lord Methuen a fait ce matin une nouvelle démonstration sur le front de Magers fontein, mais il s'est retiré devant le feu des Boers.

Le *Times* publie la dépêche suivante :

« Modder-River, 15 décembre.

» Il y a eu une démonstration en force aujourd'hui. Notre artillerie a ouvert le feu à cinq heures trente, bombardant les Boers avec des projectiles chargés à la lyddite.

» Les Boers ripostaient pour la première fois, quand nous sommes retirés vers 7 heures. Aucun résultat important.

« Le vent était très fort pour qu'on pût lâcher le ballon, mais on a observé cependant que les Boers avaient élevé de nouveaux retranchements et fortifié ceux qui existaient déjà. Leur intention évidente est de créer une espèce de Gibraltar (avec lequel les kopjes offrent de la ressemblance), commandant le chemin de fer. »

Faits Divers

HORS RÉGION

UN NOUVEAU TROPMANN

Lyon, 16 décembre. — Hier a commencé, devant la cour d'assises du Rhône, l'affaire de ce jeune instituteur des environs de Valence, Alphée Baron, qui, pendant la nuit du 7 au 8 août, assassina à Lyon sa maîtresse, la veuve Raynaud, son fils Paul Raynaud, et la tante de celui-ci, Anais Juveneton.

L'acte d'accusation mentionne également une tentative de meurtre sur Marguerite Juveneton, âgée de douze ans, et Gaston Raynaud, neuf ans, enfants des précédentes.

DANS LA RÉGION

LES CRIMES

de Verlinghem et de Lesquin

Reconstitution du crime de Verlinghem

Le Parquet de Lille, représenté par M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de M. Lecointe son greffier et de M. Le Huérou de Keryssel, substitut, s'est transporté hier à Verlinghem afin d'enquêter sur les lieux et de lui faire reconstituer la scène du crime en présence de son avocat Me Guichard.

En route

Vers midi deux gendarmes vont chercher Maquet à la Maison d'arrêt et montent avec lui dans un fiacre.

Le juge d'instruction et son greffier, le substitut et l'avocat de l'assassin prennent place dans une autre voiture.

La route suivie est celle de Lambersart. Après la période de dégel des jours derniers, la gelée est revenue, très rude ; l'air est très vif, et cependant la vue est bornée à quelques centaines de mètres par le brouillard.

Rien de plus joli que les arbres et les buissons poudrés à frimas. Il n'est pas une brindille, pas une touffe d'herbe qui ne soit comme enveloppée d'un blanc duvet de cygne. Et les fouets des cochers en frolant les saules des chemins font tomber comme une neige de blancs pétales d'Avril.

De chaque côté de la route, la campagne s'étend plate et uniforme, toute blanche. Çà et là picorent des bandes de gros oiseaux noirs, corbeaux et merles. De loin en loin, une ferme se dresse au bord de la route, et des faces curieuses viennent se coller aux vitres pour voir passer les voitures.

A la Mairie

Enfin l'on arrive à la mairie de Verlinghem. Instantanément toutes les maisons de la rue se vident et hommes, femmes et enfants se massent autour des voitures pour apercevoir l'assassin. Celui-ci, nullement intimidé jusqu'à présent, regarde par la vitre de la portière.

A la mairie, attendaient 4 gendarmes de Quesnoy-sur-Deûle, et le maréchal des logis Gauget, deux gendarmes de Lille et le maître de Verlinghem, M. Alix Ghestem, qui a fait preuve au cours de la journée d'un réel dévouement en accompagnant partout les magistrats et en aidant le plus possible l'œuvre de la justice par ses explications éclairées.

Les gendarmes et le maître montent dans une sorte de break et, de nouveau le cortège se reforme et se dirige vers le bois de Verlinghem.

Au bois de Verlinghem

On arrive vers 1 h. 1/2 à ce bois qui, l'été, sert de lieu de promenade à bien des Lillois.

C'est à l'orée du bois, à 50 mètres à peine de la route qu'a lieu la première confrontation de Maquet avec des témoins.

La scène est si pittoresque que plusieurs regrettent amèrement de ne pouvoir prendre d'instantanés.

Sur la route sonore, les voitures arrêtées çà et là, les chevaux dont la croupe et les naseaux fument, quelques paysans en sabots et casquettes à oreillères ; dans le bois, à quelques mètres du chemin, une petite clairière.

Au milieu, un feu de bois vert qui pétille et dont la fumée se tord en spirales bleuâtres qui vont se perdre dans les arbres couverts de givre ; au fond les sous-bois blancs de neige et s'estompant dans le brouillard forment un décor de rêve ; près du feu une hutte de bucherons à l'entrée de laquelle se campe un garde forestier le fusil au coté.

Enfin, deux vieillards sont là qui jettent sur la flamme des brindilles sèches ; ce sont les témoins, Louis Desreumeaux, dit Dumont, cerceleur à Verlinghem, et Henri Saingier, journalier.

C'est dans ce décor si pittoresque que s'avance, à la suite des magistrats, Amédée Maquet, l'assassin.

L'assassin

Il est de taille ordinaire et d'apparence plutôt un peu malingre. Peut être cette impression est-elle causée par le teint d'une pâleur jaunâtre, terreuse, (le froid ou l'émotion ?) et par l'attitude contrainte du prisonnier maintenu par deux gendarmes.

Il est toujours vêtu de son veston de velours roux, de son pantalon grisâtre, de ses souliers sans clous et de son chapeau mou noir.

Il n'a qu'une petite moustache très clairsemée et pas de barbe.

Bien qu'il ait près de 30 ans, il n'en paraît pas plus de 25. Il porte encore la trace du vigoureux coup de poing que lui a asséné l'énergique « Vieux Zéphyr » de Lesquin. L'œil gauche est encore noir et tuméfié, l'intérieur est sanguinolent.

La confrontation est rapide ; l'assassin regarde bien en face et ne refute en rien les

Déclarations des témoins

Voici ces déclarations : mercredi 29 novembre, les deux vieillards se trouvaient dans le bois quand Maquet vint les trouver pour se chauffer un instant et donna même à Desrumeaux une pipe de tabac belge.

Le vendredi 1er, Sangier se trouvait seul dans le bois quand Maquet y vint de nouveau. Il profita du feu pour faire cuire des pommes de terre qu'il mangea avec un morceau de pain que lui donna le vieillard. Puis vers 4 heures du soir, il partit en déclarant qu'il allait chercher du travail à Quesnoy.

Les deux vieillards entendus, on remonte en voiture et l'on se dirige vers le fort du Vert-Galant. On s'arrête en passant au hameau du Mazet.

Là, un autre témoin, Henri Gilbert, charretier au service de M. Debucquoy, est placé à l'endroit où il labourait le vendredi 30, quand il vit dans un sentier passer un individu.

On fait marcher l'assassin à l'endroit indiqué et le témoin déclare que ce n'est pas lui qu'il a vu.

La même expérience est répétée un peu plus loin, devant le fort, avec un autre témoin nommé Cochet, cultivateur à Wambrechies, qui ne le reconnaît pas.

Une troisième expérience du même genre devait avoir lieu avec le témoin Delettrez, mais celui-ci fut d'attendre à l'endroit indiqué est reparti chez lui.

A la maison du crime

On se rend alors directement à la maison du crime. On descend de voiture devant la ferme de M. Blondel et l'on gagne à travers champs la masure de Galand.

Mais la nouvelle de l'arrivée du parquet s'est répandue dans le pays et de tous côtés les curieux accourent.

Bientôt une foule de près de 200 personnes escorte l'assassin en poussant des clameurs sinistres — « A mort ! A mort ! — On aura ta tête ! Lâche ! Fainéant ! A mort ! Maquet a beaucoup perdu de sa contenance. Plus il approche du théâtre de son crime, plus son attitude s'affaisse ; il a maintenant les yeux constamment fixés à terre.

Enfin on est arrivé pendant que les gendarmes contiennent un peu la foule, les magistrats s'approchent derrière la masure et constatent le trou pratiqué dans la muraille. Puis laissant l'assassin à la garde des gendarmes, ils font le tour de la cabane et y pénètrent par la cour.

— Dans la pièce d'entrée les deux frères de Galand, deux vieillards qui se ressemblent étonnamment attendent près de la cheminée où flambe un grand feu.

On enlève les planches qui bouchent le trou à l'intérieur, et, sur l'ordre de M. Delalé l'assassin se glisse par cette ouverture et se trouve bientôt debout dans la pièce. C'est une reconstitution saisissante.

En voyant la tête et le haut du corps du misérable apparaître par ce trou, les frères de la victime ne peuvent contenir leur douleur et lui adressent des épithètes indignées. — Il ne s'en inquiète guère, d'ailleurs.

Le récit de l'assassin

Interrogé alors par M. Delalé, l'assassin fait le récit suivant :

Le jeudi, je suis venu à la porte de chez Galand et lui ai demandé du feu ; il m'a envoyé promener ; un peu plus tard, me trouvant couché dans une meule à quelques mètres d'ici, il m'en a chassé. J'ai regagné Lille par Wambrechies.

Le vendredi soir j'ai couché dans des meules à 1 kilomètre environ d'ici (ces meules appartiennent à M. Leroy) samedi matin au petit jour je suis venu ici et je suis resté deux heures caché dans le petit réduit en paille qui se trouve adossé au mur à l'endroit du trou.

Vers huit heures, j'ai entendu Galand sortir ; j'ai fait le trou et je suis entré dans cette pièce. J'ai fouillé vivement un peu partout et en même temps, par la fenêtre, j'ai vu Galand dans cette pâture, à 40 mètres d'ici. Aussitôt je me suis enfui par le trou sans rien emporter et je suis rentré à Lille.

M. DELALÉ — Et les 4 francs que vous avez pris sur la commode.

R. — Je n'ai rien pris du tout.

Le samedi soir je suis revenu. Le trou était bouché par des planches que j'ai repoussées après m'être assuré qu'il n'y avait personne. Entré ici j'ai allumé une petite lampe que j'ai trouvée sur la table et j'ai commencé à fouiller la maison. Comme j'étais dans la chambre et que j'avais fouillé le lit le chien se mit à aboyer. Je soufflai la lampe et la replaçai sur la table ; puis je montai me cacher au grenier.

M. Delalé monte alors au grenier de la masure.

Un homme de bonne volonté est couché sur le plancher, dans la position exacte qu'occupait le cadavre de Galand.

Puis on fait monter l'assassin qui, sans manifester aucune émotion, continue son récit. On le place derrière la cheminée, à l'endroit où il dit s'être caché.

C'est là que d'après lui Galand, après avoir crié en bas et tiré deux coups de feu, est venu en tâtonnant et en donnant des coups sur le mur et qu'il lui a asséné dans l'obscurité un coup sur la nuque avec un de ses pistolets. Alors l'assassin l'aurait saisi à la gorge et l'aurait poussé vers l'escalier afin de s'enfuir.

C'est dans cette lutte que Galand serait tombé sans plus s'en occuper, l'assassin serait descendu dans la chambre, aurait trouvé sur un coffre au pied du lit un chiffon contenant deux pièces de 10 fr. et se serait enfui ensuite.

C'était là la première version de Maquet — mais ensuite, pressé d'habiles questions par M. Delalé il finit par avouer qu'il avait volé sur le cadavre le porte-monnaie contenant 2 pièces de 10 francs, une de 2 francs et deux de 1 franc ; et qu'il avait jeté ce porte-monnaie en s'en allant, au-dessus de la ferme Béhague.

Il fut aussi forcé d'avouer qu'il avait étranglé sa victime à terre et non debout, mais ce qu'on ne put réussir à lui faire avouer c'est qu'il avait mis la lampe allumée sous le lit afin de faire disparaître dans un incendie les traces de son crime.

Questionné également sur le trou pratiqué dans le plancher du grenier, il prétend ne pas se souvenir de cela, cependant il dit ensuite que son pied a passé à travers les planches et qu'il a même eu un accroc au bas de son pantalon, mais cela n'explique pas comment les morceaux ont été si soigneusement mis dans le grenier à côté du trou. Il prétend également ne pas savoir pourquoi on a retrouvé une lanterne brisée au bas de l'escalier du grenier.

A toutes les questions qui lui sont ensuite posées, il répond plus que ceci : « J'ai tout dit et maintenant faites de moi ce que vous voulez. »

Après le crime et le vol, il est sorti par le trou, a gagné Wambrechies et est rentré à Lille par le car, à huit heures.

En quittant la maison du crime, le Parquet se rend chez M. Blondel où il reçoit par écrit les dépositions des témoins entendus dans la journée. Là pour la première fois, Maquet fond en larmes. Son repentir n'est d'ailleurs pas de très bon aloi. Il regrette surtout d'avoir causé plus qu'il ne voulait.

Enfin toutes les formalités remplies, les magistrats rentrent à Lille vers 6 heures, et l'assassin est reconduit à la maison d'arrêt.

A SAINT-AMAND

Conférence de Siauve-Evansy

Hier, samedi, la section amandinoise du Parti ouvrier était convoquée pour entendre son délégué au Congrès général socialiste le citoyen Siauve-Evausy, rendre compte de son mandat.

C'est au Salon Amandinois qu'avait lieu la réunion.

Arrivé de bonne heure, le citoyen Siauve, après plusieurs visites dans la ville, se rendit au Moulin-des-Loups, où il reçut le même accueil chaleureux et sympathique qu'à ses précédents voyages.

Les citoyens Baptiste Victor, Brochart et Langlet prirent place au bureau et la conférence commença aussitôt.

Discours de Siauve

Après avoir dépeint l'aspect général du congrès, Siauve dit de quelle façon il s'est acquitté de son mandat.

La première question soumise aux délibérations des congressistes était d'une actualité passionnante.

Elle se posait ainsi :

— « Etant donné le principe de la lutte des classes un socialiste peut-il prendre une part de responsabilité dans le pouvoir exécutif ? »

Siauve explique d'abord ce qu'il faut entendre par « lutte des classes. »

C'est un antagonisme qui résulte du heurt des intérêts entre possédants et non possédants. Mais si l'on ne peut nier cet antagonisme, il n'en faut pas conclure que parce qu'il existe aujourd'hui il sera toujours la loi directrice...

Au fur et à mesure que les conditions du travail se modifieront la lutte des classes s'atténuera et le jour viendra où elle disparaîtra sous le souffle de la fraternité sociale.

Toutefois, il importe de regarder les faits. Or « le fait » de la lutte des classes étant indéniable maintenant, comment comprendre qu'un parti qui le constate en diminue la portée devant la masse en s'associant à la classe ennemie du peuple pour la gestion des affaires de la nation ?

Problème troublant, dit Siauve, mais problème que le congrès d'Epernay n'avait pas craint d'aborder et qu'il avait su résoudre en déclarant que si le fait de la lutte des classes commandait actuellement la politique et l'économie sociales, on pouvait, en de certaines circonstances, admettre une trêve à cette lutte des classes !

C'est d'ailleurs à cette résolution que le Congrès général s'est rangé et le délégué de Saint-Amand déclare que, voulant rester conséquent avec lui-même, il a voté pour la participation d'un socialiste au gouvernement.

Sur l'unité socialiste, Siauve a été tout aussi net.

L'unité, il la veut, mais à la condition qu'elle ne sera pas seulement sur les lèvres. Il la fait dans les cerveaux et dans les cœurs.

— « C'est été un crime, dit-il, un crime de lèse-prolétariat que de briser les anciens cadres, alors que rien n'est encore créé pour les remplacer. L'unité rêvée est posée en principe ; laissons au temps le soin de l'accomplir ! »

Maintes fois l'orateur a été interrompu par les applaudissements de l'assistance et l'ordre du jour suivant, mis aux voix par le citoyen Baptiste-Victor, président a été adopté à l'unanimité :

— « La section amandinoise du Parti ouvrier Français, remercie le citoyen Siauve-Evausy de l'avoir représentée au Congrès général de Paris et le félicite de s'être strictement conformé aux résolutions d'Epernay, notamment dans la question de la participation d'un socialiste au Gouvernement, en régime capitaliste. »

Cette belle réunion s'est terminée à neuf heures et quart, juste assez tôt pour permettre à Siauve de prendre le dernier train de la journée pour Lille.

Malgré le froid très vif, nombre de citoyennes et de citoyens ont accompagné notre ami aux cris de : Vive Siauve ! Vive le Parti Ouvrier ! et au chant de l'*Internationale*.

BAPTISTE-VICTOR.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du samedi 16 décembre 1899

Assassinat à Maubeuge

DEUXIÈME AUDIENCE

L'audience devait commencer à 10 h. 1/2, mais M. le docteur Castiaux, ainsi qu'un juré, n'ayant pu arriver à l'heure primitivement fixée, par suite des retards subis par les trains, les débats n'ont commencé qu'à 11 h. 1/2.

Comme la veille, M. Tellier préside, assisté de MM. de Montluc et Chappeau.

M. Chouzy, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me Dubron est assis au banc de la défense.

Le rapport médical

Les débats de l'audience vont être consacrés à la déposition de M. le docteur Manier relativement à un rapport médical qu'il a été chargé de faire après le crime.

M. le docteur MONIER déclare que requis par le maire de Maubeuge de constater la mort de la dame Février, il a trouvé le cadavre au milieu du lit, la figure penchée à droite.

Le corps était bien blanc et ne portait pas traces de violences.

Sur interpellation du Président, le témoin déclare qu'il était difficile de préciser l'heure de la mort sans faire l'autopsie ; elle devait pourtant remonter bien au-delà de 4 ou 5 heures ; il d'y avait pas commencement de putréfaction, du moins le corps ne sentait pas.

Sur interpellation :

Il y avait une tache sur le bonnet, je ne me rappelle pas en avoir vu à l'oreille.

Le président interroge le docteur sur certains points.

UN INCIDENT

Ce que voyant, Me Dubron se lève et s'adressant au président :

— Vous paralysez la défense, M. le président.

Le Président. — Me Dubron, je dirige les débats, comme je suis en droit de le faire.

Me Dubron. — Dirigez-les pour votre responsabilité ! J'avertirai nous jugera.

Le témoin continue sa déposition.

Me Dubron l'interpellant : Les docteurs Monier et Paul Jean ont examiné le cadavre, ils ont constaté que la langue était tuméfiée, sèche, et que du sang était sorti par l'oreille droite. Avez-vous constaté qu'il en sortait ?

Non, répond le témoin qui appelé ensuite à donner des explications détaillées sur les constatations faites par eux deux, reconnaît que le docteur Paul Jean a déclaré qu'il avait vu du sang, provenant de l'oreille, principalement de l'oreille droite.

Me Dubron après avoir constaté que le témoin s'en rapportait aux déclarations du docteur Jean, fait alors confirmer ces faits par M. Wallerand, et déclare qu'il est le seul juge de la direction de la défense.

M. le docteur GIRARD qui arrive à la barre, retourne aussitôt à sa place, la défense ayant déclaré qu'elle n'avait rien à demander au témoin.

Le docteur Castiaux

M. CASTIAUX, docteur à Lille, lui succède.

Le défenseur déclare tout d'abord en s'adressant à ce dernier, qu'il a une profonde estime pour lui depuis 30 ans qu'il le connaît.

« Je désire, continue-t-il, qu'on lui lise le » rapport du docteur Girard, qu'il y réfè- » chisse et donne à ce sujet ses apprécia- » tions.

» Mais avant, je désire faire une observa- » tion. Il était de mon droit d'envoyer, la » veille, à M. Castiaux, la copie des pièces. » Je n'en ai pas usé. Je m'en remets à lui. » C'est mon maître, voilà le rôle que je lui » donne.

M. Chouzy donne lecture du dit rapport, ainsi que de l'examen de Flack.

M. le Docteur Castiaux fait relire certains passages, notamment celui concernant les larges ecchymoses noirâtres constatées ».

Me Dubron, — D'une manière générale, comment trouvez-vous le rapport ?

R. — Bien fait, répond le Docteur à la défense, demande alors quelques explications susceptibles de l'éclairer sur les phénomènes généraux de la strangulation.

D. — Presque toujours on trouve des coups d'ongle, très nerveux, au-dessous des suffusions sanguines.

D. — Et que trouve-t-on souvent, et dans le nez ? et dans les oreilles ?

R. — Très souvent du sang, du sang peut très bien s'échapper des petits conduits externes, ce sont des gouttelettes, il n'y a pas d'hémorrhagie abondante, les vaisseaux n'étant pas assez importants.

D. — Serait-il possible que la rupture de la base du crane amenât des infusions sanguines ?

R. — Parfaitement.

Et le docteur ajoute :

Nous ne donnons jamais de détails négatifs sur une autopsie ; nous ne parlons pas de ce qui n'existe pas d'une manière générale dans un rapport.

C'est ensuite sur les larges tâches ecchymotiques que porte la discussion du rapport.

La défense ayant eu toutes les explications nécessaires à la manifestation de la vérité, remercie M. le docteur Castiaux et lui rend hommage.

Ce qui m'a surtout étonné dans le rapport que j'ai soumis à son appréciation, c'est que le médecin ayant constaté des traces de violence sur le vagin, des recherches minutieuses n'ont pas été faites pour approfondir la chose. Cela manque à la défense et je m'en plains. »

L'attitude de Flack à l'audience

Flack pendant cette discussion mouvementée, est resté impassible sur son banc. A la première audience, il semblait narguer tout le monde, il ricanait, faisait risette au public.

Au cours de cette seconde audience, il change d'attitude, et lui, qui est resté indifférent, pour ainsi dire, à ce qui se passait de grave pour lui, va pleurer tout à l'heure pendant le réquisitoire du ministère public.

C'est, en réalité, un type bizarre qui, s'il n'est pas fou, ne semble être qu'en partie responsable de ses actes.

Réquisitoire et Plaidoirie

M. Chouzy, dans un énergique réquisitoire, démontre l'indéniable culpabilité de l'accusé et requiert contre Flack, voleur, faussaire et assassin, la peine de mort.

Me DUBRON demande aux jurés de ne pas prononcer contre son client la peine capitale.

« Qu'on l'enferme, dit-il, ce sera là son châtiment. »

Le ministère public réplique à la défense et persiste à requérir la peine de mort.

LE VERDICT

Le jury rapporte un verdict de culpabilité, avec circonstances atténuantes.

En conséquence, la Cour condamne Jean Flack aux travaux forcés à perpétuité.

G. M.

Dernière Heure

LA GUERRE DU TRANSVAAL

LA DÉFAITE DU GÉNÉRAL METHUEN A MODDER-RIVER

70 officiers et 893 soldats tués

Londres, 16 décembre. — Le War Office publie la liste exacte des pertes anglaises au combat qui a eu lieu lundi à Modder-River.

Le nombre des officiers tués est de 70 et celui des hommes de troupe de 893. Soit un total, en officiers et soldats tués, de 963.

On reçoit de Modder River la communication suivante, relativement à la bataille de Maggers-Fontein :

Des cavaliers porteurs de dépêche venant du camp, rapportent que les Boers ont fait une grande quantité de butin, dont 300 fusils Lee-Medford, deux caisses de cartouches, une quantité de cartouchières pleines, et des centaines de baïonnettes.

Un grand nombre d'Anglais sont partis de Tweeriveren, se retirant dans la direction de Belmont. Les pertes des Anglais sont très considérables. Des monceaux de cadavres couvrent la plaine.

Les Boers ont perdu beaucoup de chevaux. Les sapeurs et les mineurs ont dû éprouver de nombre